

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **2 NOVEMBRE 2020 à 19 h 30**, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Dominic LAQUERRE,	conseiller;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère.

Assiste également à la séance :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

2020,233 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

2020,234 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler à l'ordre du jour.

2020-184 RÉSOLUTION NO 2020-184 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

2020,235 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 5 octobre 2020.

2020-185 RÉSOLUTION NO 2020-185 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020

Sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 octobre 2020 tel que présenté.

2020,236 PÉRIODE DE QUESTIONS

La directrice générale mentionne que, selon les directives de la Santé publique pour les municipalités en zone rouge en raison de la pandémie, la présente session se déroule à huis clos.

Elle informe les membres du conseil de commentaires et questions qu'elle a reçus de madame Pauline Houle qui aurait voulu être présente à la session de ce soir.

Madame Houle aimerait que la ville installe des décorations d'Halloween à différents endroits dans la municipalité comme le fait la Ville de Warwick.

Elle croit que cela pourrait remplacer la Maison hantée qui se tient habituellement à la salle municipalité et qui, selon elle, suscite de la violence.

On lui répond que l'Halloween est organisée par la Corporation des loisirs et que, ni la ville ni la corporation avons reçu des plaintes à cet effet On souligne que cette activité connaît de plus en plus d'achalandage.

Mme Houle mentionne que des camions, qui empruntent le boulevard Kingsey, tournent sur la rue Lajeunesse vers l'école au lieu de tourner dans le parc industriel. Elle demande à la ville si c'est possible de placer un panneau « entrée interdite aux camions ».

On répond que c'est possible et que la directrice générale va vérifier avec le ministère des Transports et notre contremaître pour la conformité des normes du MTQ.

Madame Houle se questionne sur la nécessité des dos d'âne sur la rue Joncas près de l'école étant donné qu'il y a déjà des panneaux d'arrêt lumineux et des traverses piétonnières.

On lui mentionne que, suite à plusieurs plaintes, la ville a fait faire une étude pour la sécurité dans la zone scolaire et que les dos d'âne se sont avérés une solution très importante pour réduire la vitesse. De plus, ils servent à la protection des usagers, jeunes et adultes.

2020,237 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

La conseillère Marie-Josée Pleau informe les membres du conseil que la semaine Municipalité amie des enfants se tiendra du 15 au 21 novembre prochain. Il est convenu que cet événement sera souligné avec la parade du Père Noël qui aura lieu le samedi 21 novembre.

Le conseiller Christian Côté informe les membres du conseil qu'il a participer à deux réunions virtuelles avec la MRC, une rencontre concernant Gesterra et le conseil des maires.

2020,238 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du Service des travaux publics, du Service d'urbanisme, du Service des loisirs et de l'administration ont été envoyés avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de la bibliothèque est remis séance tenante.

2020,239 COMPTES DU MOIS

2020-186 RÉSOLUTION NO 2020-186 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE CINQ CENT TRENTE-SEPT DOLLARS ET VINGT-NEUF CENTS (184 537,29 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

2020,240 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

2020,241 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale déclare que tous les membres du conseil ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires et que la liste sera envoyée au ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire tel que requis par la loi.

2020,242 SESSIONS DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2021

2020-187 RÉSOLUTION NO 2020-187 DATE DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DATE DES SESSIONS ORDINAIRES.** Le conseil municipal adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 qui se tiendront les lundis ou les mardis le cas échéant, et qui débuteront à 19 h 30:
 - lundi, 11 janvier 2021
 - lundi, 1^{er} février 2021
 - lundi, 1^{er} mars 2021
 - mardi, 6 avril 2021
 - lundi, 3 mai 2021
 - lundi, 7 juin 2021
 - lundi, 5 juillet 2021
 - lundi, 2 août 2021
 - mardi, 7 septembre 2021
 - lundi, 4 octobre 2021
 - lundi, 15 novembre 2021
 - lundi, 6 décembre 2021
- 2- **INFORMATION.** Afin d'informer la population, un avis sera publié dans l'Écho des chutes, édition de décembre 2020.

2020,243 TRÉSORERIE – Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2020

La directrice générale mentionne que conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et ville*, elle a déposé les états comparatifs au 31 octobre 2020 aux membres du conseil municipal.

2020,244 EAU POTABLE – Dépôt du Bilan 2019 de la Stratégie kingsey-falloise d'économie d'eau potable

La directrice générale mentionne qu'elle a déposé le Bilan 2019 de la Stratégie kingsey-falloise d'économie d'eau potable aux membres du conseil municipal.

2020,245 RESSOURCES HUMAINES – Analyse des comparables externes pour les salaires – Mandat à la Fédération québécoise des municipalités

**2020-188 RÉSOLUTION NO 2020-188
RESSOURCES HUMAINES
MANDAT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANALYSE DES
COMPARABLES EXTERNES POUR LES SALAIRES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville veut revoir la grille salariale des employés municipaux;
- 2 Il y a lieu que la ville puisse se référer à des comparables pour les salaires;
- 3 La Fédération québécoise des municipalités a déposé une offre intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la Fédération québécoise des municipalités pour procéder à l'analyse des salaires en comparaison avec le marché externe, le tout tel que prévu à l'offre de services du 16 octobre 2020.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la Fédération québécoise des municipalités.

2020,246 REMPLACEMENT DU PONT SITUÉ SUR LA ROUTE DUBOIS – Résolution pour le ministère des Transports du Québec

**2020-189 RÉSOLUTION NO 2020-189
REMPACEMENT DU LA STRUCTURE P-02297
SITUÉE SUR LA ROUTE DUBOIS
ACCEPTATION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La structure P-02297 située sur la Route Dubois dans la Ville de Kingsey Falls présente des défauts, et que le ministère de Transports (MTQ) souhaite procéder à son remplacement;
- 2 Une rencontre entre le Ministère et la Ville de Kingsey Falls a eu lieu le 20 octobre 2020 dans le but d'informer la municipalité de l'état d'avancement du projet;
- 3 Lors de cette rencontre, il a été question que le pont sera fermé à la circulation et que les usagers devront emprunter un chemin de détour tout au long des travaux d'une durée approximative de 8 semaines;
- 4 Lors de cette rencontre, le Ministère a informé la municipalité que la nouvelle largeur carrossable sera de 6,7 m sur le pont et de 7,0 m aux approches du pont (deux voies de circulation de 3,0 m avec deux accotements de 0,35 ou 0,5 m);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACCEPTATION.** La Ville de Kingsey Falls accepte le principe de réalisation des travaux de remplacement du P-02297 tel que présenté à la réunion du 20 octobre 2020.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministère des Transports du Québec.

2020,247 PUITES NOS 1 ET 2 – Engagement de la ville auprès du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

**2020-190 RÉSOLUTION NO 2020-190
PRÉLÈVEMENTS DES PUITES P-1 ET P-2
ENGAGEMENT DE LA VILLE AUPRÈS DU MELCC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville demande un certificat d’autorisation en vertu de l’article 31.75 de la *Loi sur la qualité de l’environnement* auprès du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le prélèvement des puits P-1 et P-2;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ENGAGEMENT.** La Ville de Kingsey Falls s’engage à respecter toutes les conclusions et recommandations de l’Étude hydrogéologique réalisée par Laforest Nova-Aqua inc. le 18 juillet 2017.

2020,248 ÉTUDE D’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – CHAUFFAGE DE BÂTIMENTS – Modifications au 13 et 15, rue Caron

Ce point est reporté à une prochaine session.

2020,249 ACQUISITION D’UN SYSTÈME DE GESTION DES REQUÊTES ET PLAINTES

**2020-191 RÉSOLUTION 2020-191
ACQUISITION D’UN SYSTÈME DE GESTION
DES REQUÊTES ET PLAINTES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les employés ont à gérer plusieurs requêtes et plaintes des citoyens;
- 2 Il y a lieu que la ville puisse bénéficier d’un système qui pourrait faciliter la gestion des requêtes et plaintes et éviter les doublons des demandes;
- 3 Un système pourrait également être mis à la disposition de la population via le site web de la municipalité ou une application mobile pour l’envoi de requêtes et plaintes;
- 4 La compagnie CITAM a déposé une proposition intéressante pour la ville;
- 5 Des montants sont disponibles au budget pour cette acquisition;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de CITAM un système de gestion des requêtes et plaintes, le tout tel que prévu à l'offre de service 2020-2023 du 22 octobre 2020.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (2 400,00 \$)** plus les taxes applicables pour l'acquisition du système.

De plus la ville est autorisée à dépenser les montants suivants, plus les taxes applicables, pour les frais annuels d'entretien, d'accès au logiciel, de support technique et de développement de nouvelles fonctionnalités :

2020-2021	NEUF CENT CINQUANTE ET UN DOLLARS (951,00 \$);
2021-2022	NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF DOLLARS ET CINQUANTE-TROIS CENTS (979,53 \$);
2022-2023	MILLE HUIT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTS (1 008,92 \$).

- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires aux fins de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Mme Marie-Andrée Giroux de CITAM.

2020,250 SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA – Renouvellement de l'entente pour 2021, 2022 et 2023

**2020-192 RÉSOLUTION NO 2020-192
ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE
DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 10-59, la Ville de Kingsey Falls a signé une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) pour les services offerts par cet organisme;
- 2 Il y a lieu de renouveler cette entente pour 2021, 2022 et 2023;
- 3 Des crédits sont prévus au budget à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ENTENTE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à renouveler l'entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) pour les mêmes services. L'entente débutera le 1^{er} janvier 2021 et se terminera le 31 décembre 2023.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser les montants suivants pour les fins de la présente résolution :
2021 : **DEUX DOLLARS ET DOUZE CENTS (2,12 \$)** par citoyen résidant dans la municipalité;
2022 : **DEUX DOLLARS ET SEIZE CENTS (2,16 \$)** par citoyen résidant dans la municipalité;

2023 : **DEUX DOLLARS ET VINGT CENTS (2,20 \$)** par citoyen résidant dans la municipalité.

- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La directrice générale est autorisée à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la Société protectrice des animaux d'Arthabaska.

2020,251 PROJET D'EXPANSION DU PARC MARIE-VICTORIN – 1^{ER} versement de la subvention

**2020-193 RÉSOLUTION NO 2020-193
PROJET D'EXPANSION DU PARC MARIE-VICTORIN
1^{ER} VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 19-181, la ville avait manifesté son intention au Parc Marie-Victorin de contribuer au projet d'expansion à la hauteur de 300 000 \$ tel que proposé dans le montant financier;
- 2 Les travaux sont commencés et les représentants du Parc Marie-Victorin demandent à la ville de procéder à un premier versement de la subvention;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PREMIER VERSEMENT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à effectuer un premier versement de **VINGT ET UN MILLE DOLLARS (21 000,00 \$)**, soit 7 % de la subvention accordée au Parc Marie-Victorin pour son projet d'expansion. Ce pourcentage représente le prorata des dépenses du parc versus le coût total du projet présenté.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires aux fins de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Parc Marie-Victorin.

2020,252 CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI – Participation financière à l'édition 2021 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi

**2020-194 RÉSOLUTION NO 2020-194
TRIO-ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI
DU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI
CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Carrefour Jeunesse-Emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francs, avec la participation de la caisse populaire Desjardins, met en place le Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi permettant à des étudiants de travailler durant l'été;

- 2 Des jeunes de Kingsey Falls seront soutenus par cet organisme pour un emploi à l'été 2021;
- 3 Il y a lieu de participer financièrement à ce projet;
- 4 Les fonds nécessaires seront disponibles au budget 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser un montant de **MILLE QUATRE CENTS DOLLARS (1 400,00 \$)** à titre de contribution financière au projet Trio-Étudiant Desjardins pour l'emploi, édition 2021, mis de l'avant par le Carrefour Jeunesse-Emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francs. Cette contribution permettra d'avoir 3 apprentis-stagiaires dans la municipalité.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Carrefour Jeunesse-Emploi des comtés de Richmond et Drummond-Bois-Francs.

2020,253 MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC – Demande de financement

**2020-195 RÉSOLUTION 2020-195
CONTRIBUTION FINANCIÈRE À
MOISSON MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Moisson Mauricie / Centre-du-Québec est présent dans la communauté de Kingsey Falls pour soutenir les organismes qui offrent des services d'aide alimentaire, tel que le Centre d'entraide Contact;
- 2 Moisson Mauricie /Centre-du-Québec présente une demande de financement à la ville afin de leur permettre de continuer à soutenir les citoyens;
- 3 Il y a lieu que la ville soutienne cet organisme;
- 4 Des montants sont disponibles au budget à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Josée **PLEAU**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La ville est autorisée à verser une contribution de **SOIXANTE-TREIZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTS (73,92 \$)** à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

2020,254 CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE – Demande d'aide financière annuelle pour l'exercice 2020-2021

**2020-196 RÉSOLUTION NO 2020-196
CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE
ARTHABASKA-ÉRABLE – AIDE FINANCIÈRE
ANNUELLE POUR L'EXERCICE 2020-2021**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable a fait une demande de contribution financière annuelle pour l'année 2020-2021 pour l'aider à maintenir tous ses services spécialisés gratuitement à l'ensemble de la population;
- 2 Il y a lieu d'encourager cet organisme qui œuvre également sur le territoire de Kingsey Falls;
- 3 Les fonds nécessaires seront disponibles au budget 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La ville est autorisée à verser une contribution financière de **TROIS CENTS DOLLARS (300,00 \$)** au Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable pour l'exercice financier 2020-2021.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable.

2020,255 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle à traiter.

2020,256 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 35.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière

